CertiLingua® Les atouts

Un plus pour les jeunes :

- reconnaissance du plurilinguisme et de l'apprentissage interculturel
- accès facilité aux cursus universitaires internationaux
- dispense de test linguistique pour accéder à certaines universités internationales
- valorisation sur Parcoursup

Un plus pour les établissements :

- ouverture européenne et internationale avérée dans le projet d'établissement
- implication dans la construction d'une citoyenneté européenne active
- place privilégiée donnée à l'enseignement des langues dans l'établissement
- mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire autour de CertiLingua®



Contacts

Région académique Hauts-de-France

Délégation de Région Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

drareic@region-academique-hdf.fr

Académie de Lille

Inspection pédagogique régionale de langues vivantes

patrice.przybylski@ac-lille.fr

Lycée Beaupré

Professeur d'anglais/ référent internationalisation remi.kumolka@ac-lille.fr

Professeur d'espagnol

jesus.cantano-robles@ac-lille.fr



Informations complémentaires :



CertiLingua®

Un label d'excellence européen pour les jeunes

Reconnaissance des compétences plurilingues, européennes et interculturelles



Liberté Égalité Fraternité

CertiLingua® Critères d'attribution

- attester du niveau B2 minimum dans deux langues étrangères étudiées au lycée
- avoir suivi au moins une discipline non linguistique en langue étrangère en classe de première et de terminale
- présenter en langue étrangère un CV
 Europass et un mémoire qui expose une rencontre personnelle vécue au cours d'une mobilité européenne ou internationale

CertiLingua® Le plurilinguisme à haut niveau

- des compétences en matière de diversité linguistique et culturelle
- une capacité à effectuer des mobilités, indispensable dans la vie personnelle et dans la formation professionnelle

CertiLingua® Une valorisation du parcours

- une reconnaissance des compétences spécifiques européennes et internationales des bacheliers
- un accès facilité des lauréats à certains cursus universitaires internationaux sans test linguistique préalable
- une ouverture de perspectives professionnelles aux lauréats en Europe et au-delà



L'accréditation CertiLingua®

Un label d'excellence délivré par les ministères de l'éducation des pays membres du réseau CertiLingua[®] aux établissements accrédités.

L'accréditation est :

- délivrée aux lycées volontaires proposant une section européenne, internationale ou binationale
- attribuée pour une durée de 3 ans
- renouvelable pour une durée de 5 ans

Le label CertiLingua[®] est délivré aux élèves en même temps que leur baccalauréat.



